

CHARTRE DE L'ARBRE

FICHE n° 17

COMMUNICATION

PROBLÉMATIQUES

La définition d'une politique de communication fait partie intégrante de la stratégie autour de l'arbre.

La communication avec le public doit se faire dans les deux sens : informer et être à l'écoute des attentes.

OBJECTIFS

Ouvrir le dialogue, faire connaître les attentes du public et des usagers dans toutes leurs différences ;

Désamorcer des conflits issus d'un manque de connaissance et d'incompréhensions mutuelles ; faire remonter des observations faites par le public sur l'état des arbres, les atteintes qui leur sont portées ;

Expliquer les actions menées par la Commune : les raisons d'agir, les modes d'action, le déroulement dans le temps, les conséquences des actions, leurs suites ;

Faire connaître et partager des connaissances scientifiques qui permettent de comprendre la vie de l'arbre et de décrédibiliser des approches souvent très anthropiques (connaissances à faire partager aussi bien avec le public, les élus, les techniciens et les agents) ;

Inciter les personnes à devenir des relais autour d'elles ;

Inciter les personnes à bien planter et bien soigner leurs arbres sur leurs parcelles car ils participent également au paysage commun. Les propositions qui suivent sont des suggestions à coordonner avec la politique de l'arbre qui sera mise en place in fine.

ETRE À L'ÉCOUTE DES ATTENTES

Liste non exhaustive :

Faire participer des administrés à une commission extramunicipale spécifique ou rattachée à la politique environnement.

Prendre le principe d'une rencontre régulière selon un calendrier à définir avec les associations. Lien avec les comités de quartier.

Avoir une page internet dédiée sur le site internet de la mairie.

Répondre aux sollicitations, avoir une traçabilité des questions et des réponses.

Recueillir et traiter les remarques du public concernant les atteintes portées aux arbres.

Avoir des référents arbres par quartiers : connus et repérés par le public, ces personnes, employées de la DEV ou non, auront les compétences nécessaires (formation indispensable) pour expliquer mais aussi conseiller et juger de la gravité d'une situation. Ils peuvent aussi aider à surveiller les travaux et en référer à la DEV. Ils peuvent servir d'intermédiaires entre le public, les entreprises et la DEV.

F I C H E N°17 FICHES PRATIQUES

I N F O R M E R

- Informer à l'avance de la politique globale menée, de ses justifications et modalités : articles de journaux, site internet, panneaux par quartiers ou par grandes opérations (BHNS par exemple).
- Informer sur place et avant les travaux de ce qui va être fait et des raisons de ces actions.
- Quand un arbre doit être coupé pour des raisons de sécurité, montrer sur panneau les raisons de sa dangerosité. Expliquer sur place ce qui se passera ensuite (remplacement...).

P A R T A G E R D E S C O N N A I S S A N C E S

- Articles de fond, périodiques, dans le journal communal sur les arbres donnant quelques clefs pour comprendre la vie de l'arbre, la plantation, les bons gestes et la gestion.
- Conférences, film, expositions,...
- Pour chaque opération d'importance, parrainage d'un arbre par une classe, d'une école située à proximité. Explications sur le rôle de l'arbre en ville.

D O N N E R E N V I E :

D E S T E M P S E T D E S E S P A C E S D E R E N C O U T R E .

Chaque année (au moment d'une "fête des jardins" par exemple) un temps fort sur l'arbre où sont exposées et expliquées la politique globale, les travaux par quartiers.

Pendant ce temps fort,

Organisation de :

- réunions publiques, questions-réponses,
- visite des serres et des lieux de test,
 - conférences de spécialistes,
 - animations pour les scolaires,
- interventions en pied d'arbre (fleurissement, plantations diverses),
- plantation d'un arbre de l'année (si l'époque est propice).

Animations.

Circuit des arbres remarquables, en lien avec un sentier architecture et les sentiers nature en ville.

Concours photos.

Projet pédagogique aux serres municipales,...

A L L E R P L U S L O I N

Faire émerger un mécénat autour d'arbres spécifiques dans des opérations remarquables.

Plantations d'arbres symboliques dans des sites spécifiques et remarquables.

Se servir des actions autour de l'arbre pour introduire l'idée de la nature en ville, de la renaturation de la ville (jardinetts, dés imperméabilisation, jardins de pluie, etc.)